

et que le Parlement déciderait. Le Parlement n'a toutefois rien décidé. M. Menzies, ancien premier ministre d'Australie, parlant en cette enceinte il n'y a pas très longtemps, a exprimé son opinion au sujet de la défense du Canada et de l'Empire sur le Pacifique: la défense de l'Extrême-Orient est notre défense, tout comme la défense de la Grande-Bretagne est la défense du Canada. Une grande partie de l'argent dont il est question dans la présente résolution servira tôt ou tard à cela, à l'attaque au loin et non au Canada. Il faut que nous y songions. C'est une question extrêmement importante pour la population canadienne. L'ennemi est devant nous, derrière nous et partout. Tôt ou tard nous devons reconnaître que notre pays peut être envahi de tous les côtés. On devrait donc nous renseigner sur la situation.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fait savoir que la Grande-Bretagne les a avertis de la faiblesse britannique sur le Pacifique. Le Canada aussi a reçu cet avertissement. On ne pouvait s'attendre à autre chose, et cependant nous n'avons rien fait. Je me rappelle qu'en 1937 et en 1938 le Gouvernement a exposé sa politique actuelle de défense, sur laquelle est fondée cette résolution. Quels en étaient les principes fondamentaux? Le principe fondamental de notre défense alors énoncé consistait à assurer la défense de notre territoire, comme si notre véritable défense territoriale ne devait pas s'opérer en Grande-Bretagne, dans la Méditerranée, en Libye et en Extrême-Orient. C'est là notre principale défense, non pas notre défense secondaire. Si nous échouons là-bas, c'en est fait de nous ici en peu de temps. L'autre principe fondamental de notre défense énoncé en 1938 est celui qui a trait à la protection de la neutralité du Canada dans le cas d'une attaque contre l'Amérique par une puissance étrangère, c'est-à-dire le Japon. Voilà les deux principes fondamentaux de notre politique de défense; il n'y en a que deux. Presque tous les honorables membres de cette Chambre, sans distinction de parti, ont approuvé cela. Qu'en est-il résulté? Je sais ce qu'ont déclaré huit ou dix personnages marquants ici même en 1937-1938. Ils ont dit: "Inutile de dépenser maintenant nos deniers pour la défense; mettons plutôt notre confiance dans la Société des Nations et le désarmement. Les Etats-Unis protégeront nos rives. La Colombie-Britannique n'a nullement besoin de fortifications, et les Provinces maritimes non plus. Les Etats-Unis vont s'occuper de cela. Vint ensuite la guerre, et l'on s'aperçut qu'il fallait plus d'un jour et même d'un an pour s'armer convenablement.

Qu'on me permette de citer une remarque qu'a faite sir Keith Murdoch, d'Australie, à

propos de la pressante nécessité d'un cabinet de guerre. Voici ce qu'il a dit:

L'inclusion dans le conseil de guerre de représentants des dominions aux idées bien tranchées, et l'entrée dans les conseils de l'armée, de la marine, de l'aviation, et du service de ravitaillement d'anciens combattants et d'hommes d'affaires des dominions prennent une grande importance pour deux raisons: d'abord, les dominions n'accepteront aucune décision qui puisse leur être préjudiciable à moins qu'ils n'aient été consultés, et, en second lieu, la conduite de la guerre a besoin d'être améliorée.

Il a raison. Cependant, le Canada s'y oppose. Les premiers ministres des dominions ou leurs représentants pourraient en faire partie.

On nous a ensuite parlé des pertes subies en Extrême-Orient. M. Menzies, l'ancien premier ministre distingué de l'Australie, qui nous a adressé la parole ici même il n'y a pas très longtemps, a déclaré depuis qu'en sa qualité de premier ministre, il possédait des renseignements mettant en lumière les faiblesses dangereuses mais inévitables de nos défenses en Orient. Il est raisonnable de supposer que M. Fraser, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, était lui aussi au courant de la situation, et j'ai lieu de croire que le Canada en savait quelque chose. On ne peut le nier. Nous avons refusé notre concours. Le Canada possédait ces renseignements longtemps avant l'entrée en fonction du présent ministre. Le Canada connaissait parfaitement les faiblesses de la défense du Pacifique. Selon le *Times*, l'essence de la stratégie à son point culminant consiste dans la façon de répartir les priorités entre les divers théâtres de guerre. Une fois qu'on a prévu les dangers, il faut tolérer des faiblesses à certains endroits, afin de renforcer d'autres points, parce que l'Empire n'était pas prêt à affronter l'ennemi. Rappelons-nous qu'une demi-aune de drap ne vaut pas l'aune.

Je regrette d'avoir été obligé de soulever ces questions à l'heure actuelle; en tout cas, il faut absolument envisager les faits avant qu'il soit trop tard, avant que le Canada, terre convoitée, ne soit l'objet d'une attaque soudaine. Je propose en outre que nous modifions nos règlements afin d'éliminer les longs débats de ce genre. Dans la métropole, pendant les premiers jours de la dernière guerre, on avait adopté la même façon de procéder que celle que nous suivons aujourd'hui, mais on a eu recours, par la suite, au procédé des questions et réponses et des questions supplémentaires. Au cours des quelques dernières semaines, il n'est pas une question inscrite au *Feuilleton* à laquelle on n'eût pas pu donner une réponse satisfaisante à l'appel de l'ordre du jour, en permettant des ques-